

Communiqué de presse

Nouméa, le 11 octobre 2022

La fin de l'utilisation des anciennes pièces est imminente !

N'attendez pas le 30 novembre 2022 pour utiliser vos anciennes pièces !

L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), chargé de la circulation de la monnaie pour les trois collectivités françaises du Pacifique, rappelle qu'à partir du 1^{er} décembre 2022, seules les nouvelles pièces seront acceptées. Toutes les pièces de l'ancienne gamme vous seront refusées dans les commerces, comme dans les banques.

S'il vous en reste encore, dépêchez-vous de les utiliser :

- Pour vos dépenses chez les commerçants, qui sont tenus de les accepter.
- En les déposant à votre banque sur votre compte bancaire.
- Pour les collectes de dons organisées par les associations caritatives.

Leur retrait constitue également un enjeu environnemental pour nos territoires. Il est important d'en récupérer le maximum pour les recycler.

La participation de tous fera la réussite du retrait des anciennes pièces.

Plus d'informations sur le site internet : <https://www.ieom.fr/nouvelles-pieces/>



L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés et conduit la politique monétaire. L'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr.

Contact presse : Yann Caron – tél. : 687 27 91 11 – mail : Yann.CARON@ieom.nc